

Demande de logement à loyer modique

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (Art. 11 et 16)

Nom et prénom du demandeur	Ind. rég. ()	N° de téléphone -
Nom et prénom de la personne à joindre en l'absence du demandeur	Ind. rég. ()	N° de téléphone -
Adresse actuelle et adresse de chacun des lieux où vous avez résidé dans la province de Québec au cours des 24 mois précédant votre demande.		
Adresse	Code postal	Durée de résidence (an/mois) /
Adresse précédente	Code postal	Durée de résidence (an/mois) /
Adresse précédente	Code postal	Durée de résidence (an/mois) /
1. Êtes-vous citoyen canadien ou résident permanent?	Oui	Non
2. Est-ce que vous, ou un membre de votre ménage, avez :		
- déjà été expulsé d'un logement à loyer modique?	Oui	Non
- déjà déguerpi d'un logement à loyer modique sans aviser le locateur?	Oui	Non
- une dette envers un locateur de logements à loyer modique?	Oui	Non

INFORMATIONS SUR L'AUTONOMIE (Art. 11 et 14)

1. Êtes-vous autonome (c.-à-d. capable d'assurer vos besoins essentiels, en particulier ceux reliés aux soins personnels et aux tâches ménagères usuelles sans aide)?	Oui	Non
2. Êtes-vous autonome avec l'aide d'un soutien extérieur ? Si oui, veuillez remplir et signer l'annexe « Questionnaire sur l'autonomie » jointe à la présente demande.	Oui	Non
3. Un membre de votre ménage est-il atteint d'un handicap physique locomoteur qui entraîne des difficultés d'accessibilité au logement (fauteuil roulant, marchette, etc.)?	Oui	Non
4. Un membre de votre ménage est-il en perte d'autonomie ou atteint d'un handicap physique locomoteur qui nécessite d'habiter avec un proche aidant ?	Oui	Non

CHOIX DE SECTEUR (Art. 11.9)

Si cela s'applique à votre demande, veuillez inscrire votre choix parmi les secteurs qui figurent sur la liste fournie par l'organisme.

Numéros ou noms des secteurs :

Tous les secteurs :

COMPOSITION DU MÉNAGE (Art. 11)

Nombre total des membres du ménage		Numéro de téléphone du chef du ménage				Ind. rég. ()	N° de téléphone -		
Occupant	Nom et prénom du demandeur et de tous les membres du ménage, y compris le nom du proche aidant* s'il y a lieu	Date de naissance (an/mois/jour)	Âge	Sexe	Lien de parenté avec le demandeur ou le conjoint	% de temps de garde**	N° assurance sociale	Handicapé (oui/non)	Étudiant à temps plein (oui/non)
A		/ /		M F			- -		
B		/ /		M F			- -		
C		/ /		M F			- -		
D		/ /		M F			- -		
E		/ /		M F			- -		
F		/ /		M F			- -		

*Proche aidant : Veuillez remplir le tableau ci-dessus. S'il y a lieu, inscrivez « proche aidant » dans la colonne « lien de parenté ».

En cas de garde partagée, veuillez préciser le **pourcentage de temps de garde pour chaque enfant.

REVENUS (de l'année civile précédant la date de la demande) (Art. 27)

	Année					
Indiquez les revenus annuels de chaque membre de votre ménage, y compris le revenu du proche aidant s'il y a lieu. Veuillez joindre les pièces justificatives.	A	B	C	D	E	F
Revenu de travail	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Assurance Emploi *	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Emploi-Québec (formation) **	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sécurité du revenu	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pension de vieillesse	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Régie des rentes	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Autres pensions	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Intérêts et placements	\$	\$	\$	\$	\$	\$
CSST	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SAAQ	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pension alimentaire reçue	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Autres revenus	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(précisez)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total partiel individuel :	\$	\$	\$	\$	\$	\$
TOTAL PARTIEL DU REVENU DU MÉNAGE						

* Les prestations d'aide sociale versées en vertu des articles 74 à 78 et 204 du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles pour tout enfant à charge majeur qui fréquente un établissement d'enseignement (Art. 2.7 du Règlement sur les conditions de location)

** Les sommes supplémentaires versées par Emploi-Québec dans le cadre des modalités d'application des mesures actives d'Emploi-Québec financées par le Fonds de développement du marché du travail (Art. 2.11) et les allocations d'aide à l'emploi versées au cours d'une année civile à une personne qui participe à des mesures actives d'Emploi-Québec jusqu'à concurrence d'un montant de 1 560 \$ par personne (Art. 2.13 du Règlement sur les conditions de location)

F

BIENS POSSÉDÉS PAR LE MÉNAGE (Art. 11 et 16 si le locateur a adopté un règlement à cet effet)

Indiquez la valeur marchande des biens qui sont **actuellement** en votre possession ainsi que ceux de votre ménage :

- 1- AVOIR LIQUIDE + \$
(y compris capital et placements divers)
- 2- BIENS IMMEUBLES + \$
(propriétés)
- 3- AUTRES BIENS + \$
(excluant le mobilier)

**VALEUR TOTALE
DES BIENS POSSÉDÉS = \$**
(additionner les sommes de 1 à 3)

Les biens énumérés ci-après ne sont pas considérés pour établir la valeur totale de vos biens et de ceux de votre ménage :

- les meubles et les effets d'usage domestique en totalité;
- les livres, les instruments et les outils nécessaires à l'exercice d'un emploi ou à la pratique d'un métier ou d'un art;
- la valeur des crédits de rente accumulés à la suite de l'adhésion à un régime de retraite autre que le régime instauré par la Loi sur le régime de rentes du Québec (L.R.Q., c. R-9) ou à un régime équivalent au sens de cette loi ainsi que les sommes accumulées avec intérêts à la suite de la participation du prestataire à un autre instrument d'épargne-retraite qui, en vertu du régime, de l'instrument d'épargne ou de la loi ne peuvent être retournés au participant avant l'âge de la retraite;
- les biens dont l'enfant à charge est propriétaire si leur gestion relève d'un tuteur, d'un liquidateur de succession ou d'un fiduciaire avant que la reddition de compte ne soit faite;
- les biens que l'enfant à charge acquiert par son travail personnel;
- les équipements adaptés aux besoins d'un adulte ou d'un enfant à charge qui présente des limitations fonctionnelles, y compris un véhicule adapté au transport et qui n'est pas utilisé à des fins commerciales;
- la valeur d'un contrat d'arrangement préalable de services funéraires et d'un contrat d'achat préalable de sépulture lorsque ces contrats sont en vigueur;
- les sommes accumulées dans un régime enregistré d'épargne-invalidité, y compris celles qui y sont versées sous forme de bons canadiens pour l'épargne-invalidité ou de subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité, au bénéfice de l'adulte seul ou d'un membre de la famille et dont celui-ci ne peut disposer à court terme, selon les règles applicables à ce régime.

COMMENTAIRES DU DEMANDEUR

INFORMATIONS STATISTIQUES SUR LE DEMANDEUR (QUESTIONS FACULTATIVES)

La présente section a pour but de permettre à la Société d'habitation du Québec d'effectuer les analyses, les études et les recherches nécessaires à la planification de ses activités de même qu'à l'amélioration de ses programmes et de ses services. Toutes les réponses aux questions demeureront strictement confidentielles et ne seront jumelées à aucun renseignement nominatif qui permettrait d'identifier des individus ou des ménages.

Quelle langue utilisez-vous à la maison? S'il y en a plus d'une, précisez. Français Anglais Autres

Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur du domicile? S'il y en a plus d'une, précisez. Français Anglais Autres

Êtes-vous né au Canada? Oui Non

Si vous avez répondu **non** à cette question, veuillez répondre aux questions suivantes :

Dans quel pays êtes-vous né?

Dans quelle région êtes-vous né?

En quelle année avez-vous obtenu le droit de résidence au Canada?

À quelle catégorie d'immigration apparteniez-vous lors de votre arrivée au pays?

Lors de votre arrivée au pays, aviez-vous un parrain ou un garant? Oui Non

Si oui, à quel moment s'est terminé ou se terminera l'engagement de votre parrain ou de votre garant? jour / mois / an

Êtes-vous citoyen canadien? Oui Non

AVERTISSEMENT à tous les demandeurs - Toute déclaration fautive ou trompeuse contenue dans la présente demande ou dans tout document qui y est joint peut, selon le cas, entraîner le retrait de la liste d'admissibilité, le refus d'octroyer un logement à loyer modique, la modification des conditions de location ou l'éviction du logement.

I

ATTESTATION

Je certifie que les renseignements donnés plus haut sont véridiques et complets.

J'autorise l'organisme à faire toutes les vérifications qu'il juge opportunes. Il est entendu que ces renseignements sont confidentiels et ne seront utilisés que pour les besoins de l'organisme et de la Société d'habitation du Québec.

Signature du demandeur

Date

Signature du responsable de l'organisme

Date

J

À REMPLIR PAR L'ORGANISME

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Organisme	Ind. rég. ()	N° de téléphone -
Numéro Rue	Municipalité	Code postal

RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE (Art. 11 à 13)

1- Le demandeur a-t-il fourni tous les renseignements requis?	Oui	Non
2- Le demandeur a-t-il joint tous les documents requis pour compléter sa demande?	Oui	Non
3- Le demandeur a-t-il joint les preuves de revenus de tous les membres du ménage, y compris celles du proche aidant s'il y a lieu?	Oui	Non
4- La demande est-elle recevable?	Oui	Non
5- Si non, précisez les motifs dans la section N, synthèse du dossier.		

ADMISSIBILITÉ DE LA DEMANDE (Art. 14 à 16)

	Oui	Non	Ne s'applique pas
1- Le demandeur est-il résident du Québec?			
2- Le demandeur a-t-il résidé au Québec au moins 12 mois au cours des 24 mois précédant sa demande?			
3- Le demandeur a-t-il résidé dans le territoire de sélection de l'organisme au moins 12 mois au cours des 24 mois précédant sa demande? Cette question s'applique seulement si l'organisme a adopté un règlement à cet effet (art. 14.4) Cette question ne s'applique pas aux victimes de violence conjugale ni aux ménages comprenant une personne handicapée.			
4- Le demandeur est-il citoyen canadien ou résident permanent?			
5- Le demandeur et les membres de son ménage ont-ils l'âge déterminé par l'organisme ou par le Règlement sur l'attribution pour la catégorie de logement faisant l'objet de la demande? (Art. 2, 3, 4, 5 et 17)			
6- Le revenu du ménage respecte-t-il le seuil des besoins impérieux? (Art. 14.5)			
7- La valeur des biens du ménage respecte-t-elle le maximum déterminé par l'organisme? Cette question s'applique seulement si l'organisme a fixé un maximum par règlement. (Art. 16.5)			
8- Le demandeur peut-il subvenir à ses besoins quotidiens de façon autonome ou, sinon, dispose-t-il du soutien nécessaire? Voir l'annexe « Questionnaire sur l'autonomie ». (Art. 14.2)			
9- Si le demandeur ou un membre de son ménage est un ancien locataire de logement à loyer modique, leurs antécédents leur permettent-ils d'être admissibles en vertu des paragraphes 1, 2, 3 et 4 de l'article 16 du Règlement sur l'attribution (éviction, déguerpissement ou dette non éteinte)? (Art. 16.1, 16.2, 16.3 et 16.4)			
10- Si le demandeur est étudiant à plein temps, vit-il avec un enfant à charge ou vit-il maritalement avec une personne ayant un enfant à charge? (Art. 16.6)			
11- Si la demandeuse est étudiante à temps plein, est-elle enceinte de 20 semaines ou plus? (Art. 16)			
12- Si le demandeur a des contraintes sévères à l'emploi au sens de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (L.R.Q., c. A-13.1.1), bénéficie-t-il d'une mesure ou participe-t-il à un programme d'aide et d'accompagnement social prévu dans cette loi?			
13- Question réservée aux coopératives d'habitation et aux OSBL : le demandeur respecte-t-il les critères d'admissibilité apparaissant à l'acte constitutif ou au règlement de l'organisme? Veuillez joindre la grille en annexe. (Art. 14)			

Priorité, s'il y a lieu. (Art. 23 à 26)

<p>Le bail de la personne a été résilié en vertu de l'article 1974.1 du Code civil ou la personne est victime de violence conjugale. Le ménage a été victime d'un sinistre. Inscrivez la date du sinistre (an/mois/jour).</p> <p>Le ménage a été délogé par un organisme public ou en vertu d'un programme public. Inscrivez la date du départ (an/mois/jour).</p>	<p>Le ménage habite déjà dans un logement à loyer modique et doit être relogé pour sa santé ou sa sécurité. Le demandeur désire bénéficier du supplément au loyer géré par la coop ou l'OSBL où il habite déjà. L'organisme a décidé de reloger le ménage en vertu de l'article 1990 du Code civil (catégorie et sous-catégorie de logement appropriées) ou a identifié par règlement d'autres types de relogement comme étant prioritaires.</p>
--	--

PONDÉRATION

<p>À quelle annexe de revenus se réfère-t-on pour ce ménage?</p> <p>Numéro de l'annexe :</p> <p>Logement de catégorie : (A, B ou C)</p> <p>Région concernée : (N° et nom de la région)</p> <p>Ville ou municipalité :</p> <p>Nombre de personnes : 1 personne ou un couple 2 ou 3 personnes (à l'exception d'un couple) 4 ou 5 personnes Six personnes et plus</p>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL PARTIEL</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">DU REVENU DU MÉNAGE =</td> <td style="text-align: right;">\$</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">(y compris les revenus du proche aidant s'il fait partie du ménage)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">- Moins</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">(déduisez avec preuves)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Pensions alimentaires versées</td> <td style="text-align: right;">\$</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Frais d'hospitalisation versés</td> <td style="text-align: right;">\$</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Frais d'hébergement versés</td> <td style="text-align: right;">\$</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Total des déductions</td> <td style="text-align: right;">\$</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">REVENU ANNUEL DU MÉNAGE =</td> <td style="text-align: right;">\$</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">REVENU MENSUEL TOTAL DU MÉNAGE =</td> <td style="text-align: right;">\$</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">(=revenu annuel ÷ 12)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">PONDÉRATION DU REVENU CONSIDÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">La pondération est faite selon le numéro de l'annexe à gauche (s'assurer d'utiliser la bonne annexe en fonction de la région, du nombre de personnes dans le ménage et de l'année).</td> <td style="text-align: center;">(E)</td> <td></td> </tr> </table>	TOTAL PARTIEL			DU REVENU DU MÉNAGE =	\$		(y compris les revenus du proche aidant s'il fait partie du ménage)			- Moins			(déduisez avec preuves)			Pensions alimentaires versées	\$		Frais d'hospitalisation versés	\$		Frais d'hébergement versés	\$		Total des déductions	\$		REVENU ANNUEL DU MÉNAGE =	\$		REVENU MENSUEL TOTAL DU MÉNAGE =	\$		(=revenu annuel ÷ 12)			PONDÉRATION DU REVENU CONSIDÉRÉ			La pondération est faite selon le numéro de l'annexe à gauche (s'assurer d'utiliser la bonne annexe en fonction de la région, du nombre de personnes dans le ménage et de l'année).	(E)	
TOTAL PARTIEL																																											
DU REVENU DU MÉNAGE =	\$																																										
(y compris les revenus du proche aidant s'il fait partie du ménage)																																											
- Moins																																											
(déduisez avec preuves)																																											
Pensions alimentaires versées	\$																																										
Frais d'hospitalisation versés	\$																																										
Frais d'hébergement versés	\$																																										
Total des déductions	\$																																										
REVENU ANNUEL DU MÉNAGE =	\$																																										
REVENU MENSUEL TOTAL DU MÉNAGE =	\$																																										
(=revenu annuel ÷ 12)																																											
PONDÉRATION DU REVENU CONSIDÉRÉ																																											
La pondération est faite selon le numéro de l'annexe à gauche (s'assurer d'utiliser la bonne annexe en fonction de la région, du nombre de personnes dans le ménage et de l'année).	(E)																																										

M1 PONDÉRATION DES REVENUS (Maximum de 6 points)

	Si l'organisme a adopté un règlement en vertu du 2^e alinéa de l'article 27 pour un ménage constitué d'une personne seule, lorsque cette dernière est dans l'une des situations ci-après mentionnées, veuillez cocher la case correspondante et inscrire 6 points à la pondération des revenus. Sinon, veuillez indiquer la pondération selon l'annexe comme indiqué à la section M.			
	<input type="checkbox"/> Personne âgée de 65 ans ou plus, dont le revenu est \leq PSV + SRG <input type="checkbox"/> Personne bénéficiaire d'une allocation pour « contraintes sévères à l'emploi » en vertu du Programme de solidarité sociale			
M2	ANCIENNETÉ DE LA DEMANDE (Deux points par année pour un maximum de 6 points)			
	Veuillez indiquer le nombre de points auxquels le demandeur a droit selon la date du dépôt de sa <i>Demande de logement à loyer modique</i> .			
M3	ENFANTS MINEURS (Un point par enfant mineur dont le demandeur a la garde au moins 40 % du temps)			
	CRITÈRES LOCAUX (3 ^e alinéa de l'art. 27)			
	S'applique uniquement, si le locateur a prévu octroyer des points supplémentaires par règlement local à un demandeur pour une ou plusieurs des quatre situations ci-dessous. Veuillez cocher les cases correspondantes et inscrire le nombre de points à accorder :			Points (0 à 5)
	personne handicapée; environnement préjudiciable; harmonie sociale; personne handicapée qui réside sur le territoire du locateur (l'immeuble concerné ne comprend que des logements de catégorie C).			
M4	TOTAL DE LA PONDÉRATION DES CRITÈRES LOCAUX (Le total des points à accorder pour l'ensemble des situations décrites ci-dessus ne doit pas dépasser 5.)			
M5	FACTEURS PROPRES À L'ORGANISME (Art. 28) (RÉSERVÉ AUX COOPS ET AUX OBNL)			
	À partir du règlement que l'organisme a adopté, veuillez indiquer les critères et le nombre de points auxquels le demandeur a droit selon les critères spécifiques à l'organisme. Veuillez joindre la grille en annexe.			
SYNTHÈSE DU DOSSIER				
Date de réception de la demande (an/mois/jour)		Date de renouvellement de la demande (an/mois/jour)	PONDÉRATION (points)	
Motifs de non-recevabilité ou motifs de priorité de la demande		M1 Pondération des revenus M2 Ancienneté de la demande M3 Enfants mineurs M4 Critères locaux M5 Facteurs propres à l'organisme		
Nombre d'enfants mineurs Nombre de personnes handicapées				
Catégorie et sous-catégorie de logement (art. 1 à 8)	Catégorie Personne âgée Famille Logement spéc.	Sous-catégorie Personne handicapée Chambre Studio CC	PONDÉRATION TOTALE	
Commentaires supplémentaires de l'organisme				
COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES DE L'ORGANISME				

N

O